

DICRIM

Prévention des Risques

Phénomènes météorologiques, accidents domestiques, risques industriels... chaque habitant peut prendre connaissance du DICRIM, le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Avoir les bons réflexes

Pour faire face à des accidents ou prévenir les risques majeurs susceptibles de se produire sur le territoire communal de Ploërmel, un document de référence destiné à l'ensemble des citoyens est mis à disposition.

Obligatoire et élaboré par la Police Municipale de Ploërmel pour informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger, le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) présente les risques auxquels Ploërmel peut être exposée et explique les signes avant-coureurs précédant une alerte.

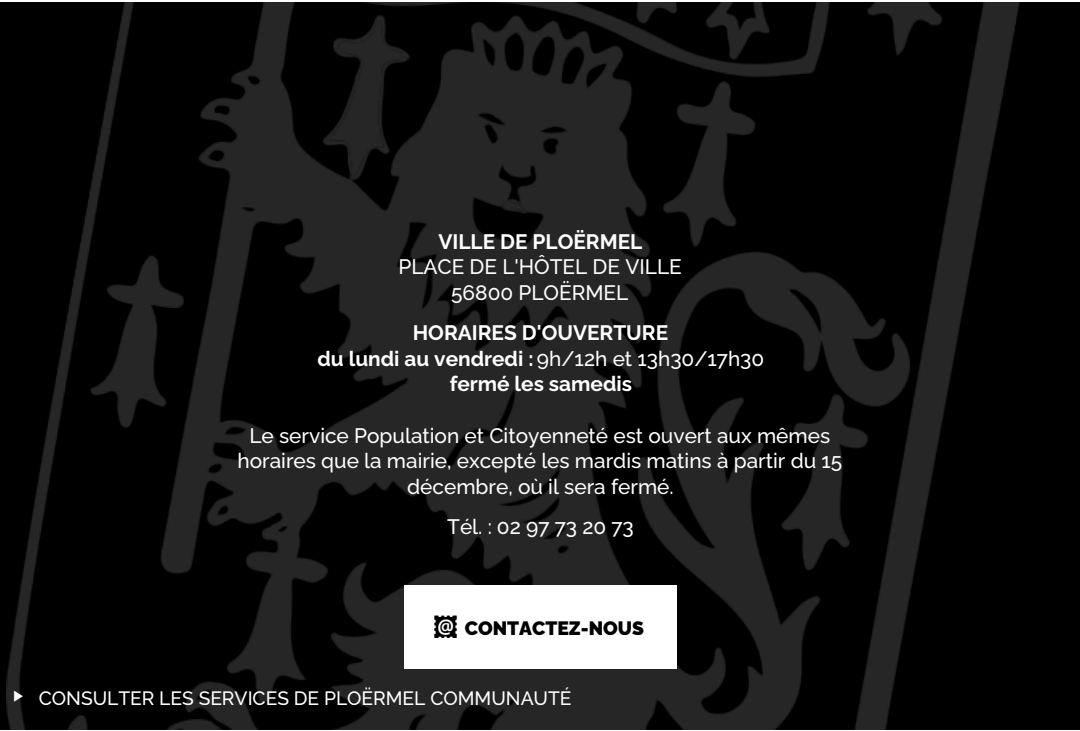
En un seul document, retrouvez les numéros utiles et les bons réflexes à adopter en cas de problème domestique ou de risque naturel ou technologique. Au-delà des numéros d'urgence, le DICRIM vous rappelle la signification des alertes sonores, la conduite à tenir, aussi bien lors d'un risque de submersion que lors d'un avis de tempête, en épisode de grand froid ou de canicule, un risque industriel ou pour un transport de matière dangereuse. Ainsi, chaque citoyen est informé des phénomènes à risques, leurs conséquences et les mesures à adopter pour s'en protéger et réduire les dommages liés aux risques.

[Consultez ou téléchargez le DICRIM de Ploërmel :](#)

TÉLÉCHARGER



Dossier d'information Communal sur les Risques MAjeurs (DICRIM) de Ploërmel - (1,04Mo)



VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)